



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 106072

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le refus, par l'assurance maladie, de permettre aux syndicats de jeunes et futurs médecins d'assister aux discussions qui s'engagent en vue d'une nouvelle convention médicale. Les attentes des jeunes praticiens ne sont pourtant pas réductibles à celles de leurs aînés. Elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les raisons d'un tel refus.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106072

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2011, page 4184

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)